

n° 2826 da u 25 à u 31 di ghjennaghju di u 2024

# ARRITTI

SETTIMANALE NAZIONALISTU CORSU

58<sup>a</sup> annata

Prezzu 1,40 €

C.P. 0427 C 82046

ISSN 1262

Dispensé de timbrage

Routage 205

www.arritti.corsica



Sucetà corsa di l'avene p. 3

## Les défis à relever

Tous les sujets de fond reposent sur la question des moyens à mettre en œuvre, financiers, réglementaires, législatifs, donc au statut d'autonomie qui est la seule vraie réponse pour permettre à l'île et à son peuple de faire face aux défis de la mondialisation, au niveau économique, social, démographique... La loi Immigration prend le contre-pied total de ce besoin impératif. En tant que nationalistes corses, inventons notre modèle de fraternité et serrons-nous les coudes dans l'objectif : Autunumìa 2024 ! Da leghje p.4-5



Loi Immigration

**Objectif « Autunumìa 2024 »  
là est la clé!**

Traitement des déchets

p.8

**Monte, le centre de la discorde**

Elections européennes

**Régions & Peuples Solidaires  
désigne ses candidats**

p. 10



# L'associ danu forza à e nostre lotte

L'associ fàcenu cresce e nostre lotte. Arritti hà apertu quì una nova rubrica per salutà u so impegnu è presentali à i so lettori. Sta settimana, parlemu di Tavignanu Vivu.

## Tavignanu Vivu



U cullettivu Tavignanu Vivu hè statu creatu in u 2016 per luttà contr'à un Centru di sotterrumentu di lozzi in Ghjuncaghju, nant'à e sponde di u Tavignanu. Stu prugettu scemu, purtatu da a sucietà Oriente Environnement, vole ammansà ogni annu durante 30 anni, 70.000 tunnellate di lozzi, vale à dì 2,1 milioni di tunnellate. Dinù 102.000 tunnellate di terre tigliose, vale à dì 3,06 milioni in 30 anni. Tuttu què nant'à un situ geologicu scaghjolu, nant'à e ripe di u secondu fiume di Corsica! U locu hè classificatu cum'è Spaziu Strategicu Agrìculu è zona Natura 2000. U prugettu hè dinù pericolosu per via chì si raccoglie quì l'acqua putabile è l'acqua agricula di tutta a regione in ghjò chì conta numerose Indicazioni Geogràfiche Prutette è Appellazioni d'Origine Prutette. U cullettivu Tavignanu Vivu dinunzia dunque un risicu di puluzione irreversibile di l'acqua di tuttu u territoriu, una minaccia pè a salute di a ghjente, di l'animali, di a vegetazione, di u mare. In quantu à u figliu, u cullettivu dinunzia dinù u risicu di cuntaminazione da a pòvera di u figliu trasportatu. Face più di sett'anni avà ch'ellu scumbatte in tribunale u cullettivu, cù l'aiutu dinù d'altri associ cum'è U Levante, Umani, Terre de Liens, Notre Affaire à Tous... Hè sustenutu dinù da a Cullettività di Corsica, parechje cumune di l'isula è da i partiti nazionalisti.

**U cullettivu vole fà valè i diritti di u fiume.** Una dichjarazione di i diritti di u Tavignanu hè stata aduprata u 29 di lugliu 2021. Si scrive in u movimentu internazionale di ricunniscenza di i diritti di a natura chì brama d'ottene una personalità ghjuridica per l'elementi naturali cum'è e foreste, i fiumi è l'altri ecosistemi, da ch'elli sianu difesi è prutetti. Rivendicheghja diritti fundimentali cum'è u dirittu à esiste, campà è corre, u dirittu à u rispettu di i so cicli naturali, u dirittu à empie e so funzioni ecologiche essenziali, u dirittu à un esse pulluatu, u dirittu à nutrisce è esse nutritu da e stese acquale di manera durèvule, u dirittu à u mantenimentu di a so biodiversità pròpia, u dirittu à a regenerazione è à a risturazione, u dirittu à difendesi in ghjustizia...

U cullettivu hà dinù purtatu a rivendicazione di pettu à a Cumissione è u Parlamentu aurpeu. Una petizione hè in traccia d'esse esaminata da a Cumissione di e petizioni.

**Tavignanu Vivu lotta dinù per prutege,** cunservà è risturà i spazii, risorze è abitati naturali, sensibilizà à u rispettu di l'ambiente, luttà contr'à e polluzioni di tutte e mamme è per difende l'interesu è a salute di a popolazione in tutta a piana di u Tavignanu è in piaghja orientale. I so soci sò tutti benevulenti. U finanziamentu di l'associu si face cù i doni di a ghjente è e ricette di e so azzioni (serate, cuncerti, vèndite varie...). ■

## Accapu di a reddazione

### Migranti ?

Hè strana ssa manera ch'elli anu certi Corsi à parlà di i migranti. Elli ch'anu cunnisciutu – è chì cunnòscenu sempre – l'esiliu è e difficoltà d'abbandunà u so paese à d'altri, bramendu di truvà un travagliu o cundizioni di vita più prospere in altrò. M'arricordu u mo babbone chì mi cuntava quand'ellu avia lasciatu u so paese, allora ch'ellu avia una trentina d'anni. Ghjuntu in Marseglia dopu à una traversata in u freddu di u ponte d'un batellu, avia marchjatu in i carrughji cù a so valisgia in manu, ligata da una funicella per tene a poca robba ch'ellu avia pussutu strascinassi incù ellu. S'hè vistu dorme fora parechje volta nanzu di truvà un allogghju, troppu chjucu, ma cù a solidità corsa, omu si sapia furtunatu. Pocu tempu dopu avia fattu vene moglie è cinnini. Maschji è femine durmianu inseme ind'è a stessa stanza, nant'à una strapunta in terra, i maschji à un capu, e femine à l'altru, riscaldendosi i peducci. L'altra càmera era pè i parenti è a cucina era a pezza principale di vita. Si pisciava fora, in un pisciatoghju da spàrtesi cù i vicini in corridore. I zitelli ghjucavanu scalzi in casa cum'è fora, chì i scarpi ùn ci vulia micca à sfrazali, eranu pè a scola, o per sorte a dumènica. Feccianu rimori in u quartieru duve si ritruvavanu i Corsi spatriati. I panni eranu stesi d'un casamentu à l'altru è da e finestre e donne chjachjeravanu a ghjurnata. I carrughji eranu strepidosi di mughji, di canti, di travagliu impruvvisatu da vinci qualchi soldu fattichjendu. Eranu spessu mal visti sti Corsi chì parlavanu una lingua ch'ùn capia a ghjente di u lucale... Cosa hè cambiata oghje senò l'urigne di ss'esiliati? Vultendu in casa sola, i Corsi si sò avvisti tandu chì s'ella avanzava a sucietà nant'à u Cuntinente è ci si pudia fà a so vita, ind'è l'isula firmava a miseria, e strade tufunate, i paesi troppu spessu senza acqua nè elettricità, i mezi di trasporti pocu è micca, allora chì l'orti eranu verdicenti in Francia, s'aiutavanu l'agricultori, strade è infrastrutture si feccianu daperuttu, casamenti è quartieri muderni, sinema, teatri... In u sessanta, s'hè svegliata a cuscenza, è i Corsi nanzu tuttu anu rivendicatu ghjustizia. U dirittu à u sviluppu è u progressu, u dirittu à fà rinasce a so lingua è a so cultura. Riacquistendu a so fiertà è a so identità, vulianu campà i so usi, fà rinasce i paesi, custruiscesi u s'avvenne. Oghje u migrante ùn fughje solu a miseria è u mancu di mezu di sviluppu. Fughje dinù a guerra, l'arbitrariu è u mancu di libertà. Per certi ancu a tortura è a prigiò. Valisgie ne anu pocu è micca quand'elli s'affaccanu quì, suvente hè semplice fangottu, si cercanu un locu per dorme anch'elli è fà vene dopu a so famiglia. Nunda di più nurmale è umanu. Cum'hè chì ùn simu capaci di capiscela? «*Quandu donne è omi anu u freddu, anu a fame, anu a paura, u nostru duvere di Corsi è u nostru duvere di donne è d'omi semplicemente, hè d'apre a porta, di scaldà a ghjente, di fà cena incù elli, di dì chì u nostru hè soiu. È ch'ella piace o nò à quelli chì bramano di riinventà l'identità corsa per chjòdela in i muri stretti di l'etnicisimu, a xenofobia, u razzisimu è l'intulleranza, avemu a fiertà di dì chì a nostra visione di a Corsica, di i Corsi è di u pòpulu corsu, hè quella purtata à u firmamente di l'Europa di u sèculu di i Lumi da Pasquale Paoli. Un'identità chì integra, chì apre, generosa, è chì hà fattu chì hà Corsica hà sempre fabricatu Corsi è ch'ella da cuntinà à falla*» hà dettu u presidente di u Cunsigliu Esecutivu.

Ch'ellu sia ringraziatu. ■ **Fabiana Giovannini.**



Sustenitelu, zifftrate a dichjarazione di i diritti di u Tavignanu :  
[www.tavignanu.corsica](http://www.tavignanu.corsica)



## Sucetà corsa di l'avvene Les défis à relever

**Le débat sur la « communauté de destin » comme perspective d'avenir pour le peuple corse** est réactivé par un courant identitaire actif, relançant un serpent de mer que le nationalisme corse pensait avoir écarté depuis les années 80, celui de l'ethnicisme. Il s'agit là d'une impasse politique et sociétale. Le destin du peuple corse ne peut se concevoir avec le fantasme d'une machine à remonter le temps. C'est vers l'avenir qu'il faut regarder.

**L**e constat que l'on peut partager est celui de la défaillance des politiques publiques en vigueur pour construire l'avenir de l'identité corse. Les politiques éducatives et culturelles sont largement dépourvues de l'efficacité requise pour relever le défi de l'avenir d'une langue corse menacée dans son espace naturel. Et la dépossession foncière liée à la spéculation s'attaque au lien à la terre qui est à ce jour le principe le plus actif du sentiment d'appartenance au peuple corse.

Ces deux axes sont clairement les axes prioritaires. Chaque Corse, « *d'origine ou d'adoption* » selon les termes de la délibération historique de l'Assemblée de Corse de 1988, doit pouvoir inscrire son projet d'avenir dans un lien effectif avec la terre où il vit, et il doit avoir un accès généralisé à la culture et à la langue corses, pour lui-même et pour ses enfants.

Sommes-nous encore capables de fabriquer des Corses ? Dans le contexte des années 60, la réponse positive était évidente dans un contexte démographique épuisé par l'exil mais resté profondément imprégné de culture corse. Aujourd'hui la population a doublé dans une île qui connaît un développement économique objectif, mais leurs petits-enfants ou arrière-petits-enfants ne bénéficient plus que très rarement de la transmission familiale et villageoise. La diaspora qui vient soutenir l'essor démographique insulaire, et qui pourrait et devrait le faire encore davantage si une politique publique structurée à son endroit était mise en place, est encore plus coupée de ses racines identitaires. Le besoin de corsisation est général, que l'on soit Corse d'origine ou Corse d'adoption.

Existe-t-il des politiques qui permettent d'atteindre cet objectif ? La réponse est donnée par des situations comparables en Europe. Là où une volonté existe, et là où les politiques publiques sont adaptées à travers des autonomies reconnues, des résultats très significatifs sont atteints. L'exemple de la Flandre, comme celui de la minorité germanophone de Belgique (100.000 habitants à peine), sont des exemples où la langue liée à une identité autrefois combattue a retrouvé tout son espace. Il leur faut souvent résister âprement, comme le font les flamands aux abords de Bruxelles ou au contact de la frontière française. Mais la Belgique est devenue en deux

générations une sorte de Suisse où cohabitent des espaces linguistiques totalement distincts. Cette évolution a été obtenue par des mesures fortes dans l'école, dans les services publics, dans la politique de l'emploi. Ce que leur permet l'autonomie dont ils bénéficient au sein d'une Belgique autrefois dominée par les francophones. Un indicateur permet d'évaluer la réussite de ces politiques : un immigré établi en Flandre finit par vite parler flamand même s'il est francophone à l'origine, marocain ou tunisien par exemple.

Moins connu, mais très inspirant, est l'exemple du Sud-Tirol en Italie, espace germanophone qui l'est resté imperturbablement face à l'impérialisme d'une langue italienne volontiers dominante, et pas seulement du temps de Mussolini. Dans cette « autonomie à statut spécial » accordée par la constitution italienne, encore plus inspirante est la situation des vallées ladines des Dolomites, où vit un peuple montagnard de langue « romanche », de 40.000 habitants, dont les deux tiers bénéficient des politiques mises en œuvre dans le cadre de l'autonomie du Sud-Tirol. Dans les vallées situées dans la zone du droit commun italien, en Vénétie, la pratique du ladin s'est effondrée (-30% en deux générations). À l'inverse, dans les vallées de montagne rattachées à l'autonomie du Sud-Tirol, la langue ladine était parlée par 29.708 personnes en 2011 contre 23.381 deux générations plus tôt, en 1971, soit +27%. Et, en 2023, le bilan est toujours très positif même s'il leur faut lutter, comme nous, contre une spéculation foncière touristique qui met en péril leur lien à la terre.

Quelles sont les politiques qui ont fait la différence ? Principalement l'école où les enfants bénéficient d'un enseignement par immersion réelle, l'obligation de parler ladin dès l'instant que l'on occupe un emploi public, et toute une série de politiques qui ont contribué au prestige au sein de son peuple de la langue ladine, évalué comme un des plus élevés pour une langue minoritaire en Europe.

L'autonomie est le moyen politique qui a permis dans ces exemples de mettre en œuvre des politiques performantes. C'est bien sûr la grande attente que nous avons quant à la future autonomie de la Corse. Per l'avvene di u pòpulu corsu ! ■

Loi Immigration, « loi de la honte »

# Objectif « Autunumia 2024 », là est la clé !

Entre 75.000 selon le ministère de l'Intérieur et 150.000 personnes selon les organisateurs, ont manifesté ce dimanche 21 janvier en France pour demander la non promulgation de la loi Immigration. Quelques 160 marches ou rassemblements étaient organisées un peu partout. En Corse aussi, à Bastia, Ajaccio, Calvi... on s'est rassemblé pour rappeler « les valeurs qui fondent notre humanité ».

Le droit en matière d'immigration a évolué près de 20 fois en 25 ans en France ! Ces évolutions cherchent à contre-carrer la montée de l'extrême-droite française et pas à répondre aux besoins de la population. Elles ont une visée électorale et non pas politique. Et c'est bien là le problème. Car cela engage le pays dans une course infernale à « faire plus » dans un cercle vicieux populiste au détriment des droits humains.

Seulement 56.000 demandes d'asile ont été accordées en France en 2022. Est-ce réellement un péril pour un pays de plus de 67 millions d'habitants ? 996.000 demandes ont été déposées en Europe, pour une Union de quelques 447 millions d'habitants... Là aussi n'est-ce pas statistiquement insignifiant ?

La France compte 5,3 M d'étrangers. Soit moins de 8% de la population. Et même à ajouter les 2,5 M de personnes d'origine étrangère ayant obtenu la nationalité française on est loin, très loin de la théorie du « grand remplacement » avec laquelle les mouvements d'extrême-droite cherchent à agiter les peurs identitaires.

**La loi Immigration a été adoptée le 19 décembre dernier.** Elle restreint de manière draconienne les conditions d'asile en France. Instauration de quotas, durcissement des conditions sur le rapprochement familial ou l'obtention de droits sociaux, complication des démarches administratives également pour les mineurs isolés, limitation des hébergements d'urgence, restrictions de l'accès au logement des migrants, étudiants mis à l'index, marginalisation des populations immigrées... elle prend le contre-pied total de la devise de la République, « Liberté Égalité Fraternité ». Plus de 5000 médecins et professionnels de santé, et une cinquantaine d'organisations de soignants, ont signé une tribune pour alerter contre les « conséquences sanitaires et sociales dramatiques » de cette loi. Ils dénoncent l'atteinte à la santé des plus vulnérables, et notamment des enfants. La mortalité



À Bastia (ci-dessus) comme à Ajaccio (ci-contre), plusieurs centaines se sont déplacées suite à l'appel à manifester. 490 d'entre elles ont signé l'appel à se rassembler en Corse.

infantile s'est déjà accrue depuis 10 ans selon les médecins du fait des inégalités sociales. Cette loi conduira à une nouvelle « dégradation intolérable » de cette mortalité. Les professionnels de santé en appellent à la Convention internationale des droits de l'enfant et menacent de « désobéissance civile » si cette loi devait être promulguée. Elle ne freinera pas les demandes d'asile de pays en guerre ou en détresse économique, mais elle augmentera la précarité et l'insalubrité de ces populations marginalisées avec « des effets dévastateurs sur leur santé physique et mentale ».

De même sur le plan de l'enseignement, de nombreux présidents d'Universités, dont le président de l'Università di Corti, protestent contre les discriminations imposées aux étudiants étrangers. « Les étudiantes et étudiants internationaux

sont une richesse pour notre pays et participent du dynamisme de notre communauté académique » dit le communiqué qui alerte sur la menace que ces mesures font planer sur « l'autonomie des universités » et l'« attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche française ». Selon l'Union étudiante « concrètement le gouvernement fermerait définitivement la porte des universités aux étudiants étrangers », et France Université dénonce « la marchandisation de l'enseignement supérieur français (qui accentue) la précarité financière de nos étudiantes et étudiants internationaux ».

400.000 étudiants étrangers étaient inscrits dans les universités françaises en 2022, 13% de la population étudiante. Au lendemain de son adoption au Sénat, le Défenseur des droits avait aussi alerté contre les graves atteintes aux droits de l'homme de cette loi, multipliant « les dispositifs de sanction et les mesures coercitives applicables aux étrangers », entraînant un déséquilibre « préjudiciable à l'intérêt général et à la cohésion sociale ».

## Réarmement de l'éducation à l'usu Corsu ?

Une heure d'éducation civique par semaine : c'est l'une des annonces d'Emmanuel Macron lors de sa récente conférence de presse à l'Élysée, le 16 janvier dernier. Alors que les contours de ces annonces restent à préciser, une question se pose : quelles opportunités cette réforme offrira-t-elle à la Corse, notamment dans l'adaptation du programme d'éducation civique ? Et plus largement, de quelles marges de manœuvre bénéficiera la future Collectivité autonome de Corse pour faire de l'éducation le cœur battant du processus de développement de ses enfants, afin de leur permettre librement et à l'école de connaître leur histoire, leur culture, de parler leur langue, et bien évidemment, comprendre le fonctionnement de leurs institutions. Combien de jeunes aujourd'hui connaissent le fonctionnement de l'Assemblée de Corse, l'existence et le rôle du Cesec, de la Chambre des territoires ou de l'Assemblea di a Giuventù ?

La connaissance des institutions est cruciale dans la construction d'une société émancipée et démocratique. C'est pourquoi la jeunesse corse doit comprendre le monde dans lequel elle vit, se développe, d'autant plus que le futur statut d'autonomie permettra d'adapter et d'adopter des lois. D'une proposition de loi à sa promulgation, en passant par le fonctionnement de l'Assemblée de Corse, ses instances consultatives, le rôle des élus, des conseillers exécutifs et de son président, le rôle des agences et offices, la jeunesse de ce pays doit avoir les cartes en main pour décider librement de son avenir, que nous voulons et devons construire de manière apaisée et démocratique.

L'histoire récente de la France montre comment l'éducation a été utilisée pour tenter de réduire à néant notre culture, notre identité, et bien sûr notre langue. Aujourd'hui, l'éducation doit être une des solutions permettant de retrouver ce que nous sommes, un peuple. Pour cela, il est essentiel de pouvoir adapter les programmes scolaires, sans dénaturer le socle commun que tout élève est en droit de maîtriser, mais en apportant le socle commun que tout Corse doit posséder.

C'est pourquoi la proposition d'Emmanuel Macron doit s'inscrire dans une vision qui dépasse le cadre traditionnel du jacobinisme français, et s'adapter pleinement au futur statut d'autonomie de la Corse.

Cet enjeu dépasse largement le cadre de l'éducation civique ; il s'agit de la reconstruction d'une identité que nous sommes en train de perdre, de l'avenir de notre démocratie et de notre peuple. Alors oui, d'aucuns diront que le Corse s'apprend à la maison, mais, au vu des difficultés que nous rencontrons, bâtir un socle solide à l'école ne saurait être de trop. ■

**En Corse, la montée de fièvre identitaire**, particulièrement au sein de la famille nationaliste, inquiète. Tenter d'appliquer « à la sauce corse » les positionnements des mouvances d'extrêmes droites françaises ou européennes, se fait au fi des valeurs humanistes et de ce qui fonde le nationalisme corse tel qu'il s'est construit dans l'histoire depuis le 18<sup>e</sup> siècle jusqu'à sa période contemporaine.

490 personnes ont signé un appel à se rassembler devant les préfectures et sous-préfectures ce dimanche pendant que défilaient en France des dizaines de milliers de personnes pour dire non à « la loi de la honte ». Guerres, misère, conditions matérielles de vie impossible, comme demain les migrants du réchauffement climatique, ou simplement envie de découverte et de se construire ailleurs, l'homme a toujours migré depuis son apparition sur la planète. L'intelligence, la pertinence économique, et la simple humanité, commandent de réfléchir aux raisons de cet exil et aux défis de l'accueil et non pas de fermer les frontières en suscitant les replis identitaires pour mieux justifier l'ignominie du rejet. La société, y compris et surtout en Corse, a besoin des migrants pour l'économie. Le défi est dans une bonne politique d'intégration dans la dignité et la fraternité comme le disent les 490 signataires de tous milieux et de toute obédience de l'appel contre l'extrême-droite en Corse.

Il y a supercherie quand on invoque la démographie, car le problème n'est pas dans l'augmentation de la population, mais bien dans la faiblesse de la natalité insulaire. Comment allons-nous construire notre dynamique économique à partir de seuls retraités ? Comment faire que les populations accueillies s'intègrent dans une île qui a toujours « fabriqué des Corses » comme le dit le président du Conseil exécutif Gilles Simeoni ! Là sont les vraies questions.

Dans l'agriculture, dans l'hôtellerie et la restauration, c'est-à-dire dans le tourisme, dans le secteur médico-social, dans les professions du bâtiment... et bien d'autres, la Corse a besoin de migrants jeunes d'où qu'ils viennent. Comme elle a un besoin impératif de s'attaquer à la question de la précarité et de l'accueil. À l'échelle de la Collectivité de Corse tout est fait pour. Mais il manque des moyens. S'atteler à la question foncière et immobilière pour maîtriser la terre et l'aménagement du territoire, répondre aux problèmes du logement, du pouvoir d'achat, aux crises sociales et aux défis de la formation pour rehausser le niveau de vie des Corses, ne se règlera pas en creusant des fossés au sein du peuple corse et en jetant l'anathème sur les migrants. Il faut y répondre par des mesures spécifiques, de même qu'il faut que les valeurs qu'à toujours véhiculé la Corse à travers sa langue et sa culture, continuent d'imprégner le peuple corse. C'est un impératif. La coofficialité de la langue, le rayonnement culturel, sont des revendications vitales *di spartera è di fratellanza*.

**Tous ces sujets de fond reposent sur la question des moyens** à mettre en œuvre, financiers, réglementaires, législatifs, donc au statut d'autonomie qui est la seule vraie réponse pour permettre à l'île et à son peuple de faire face aux défis de la mondialisation, au niveau économique, social ou démographique.

La loi Immigration prend le contre-pied total de ce besoin impératif. En tant que nationalistes corses, cessons d'importer les visions archaïques et malsaines véhiculées par les mouvements d'extrême-droite française, inventons notre modèle de fraternité et serrons-nous les coudes dans l'objectif : Autunumia 2024 ! ■

**Fabiana Giovannini.**

# Susteniteci

## Abonnez-vous !



Entretien avec le Réseau des urbanistes géographes et aménageurs de Corse

# Promouvoir les métiers de l'urbanisme dans une Corse autonome

« **Nos métiers sont très peu connus** mais paradoxalement omniprésents dans la vie quotidienne des gens. » En avril 2022 naissait le Réseau des urbanistes, géographes et aménageurs de Corse (RUGA). Ce collectif rassemble les urbanistes corses autour d'enjeux liés à la formation, à l'exercice des professions de l'aménagement du territoire et à la production géographique en Corse. Ses présidentes, Anne-Laure Nesi et Lisa Pupponi, nous parlent de leurs actions pour promouvoir les métiers de l'aménagement, dont les modalités d'exercice complexes sont peu connues.

L'urbanisme, qui n'est pas un concept aisé à définir, est décrit dans le dictionnaire Larousse (2023) comme « *l'art, la science et la technique de l'aménagement des agglomérations humaines* ».

Dans son *Essai de définition de l'urbanisme* (2009), Pierre Merlin insiste sur la transversalité et la multidisciplinarité des métiers de l'aménagement, définis comme au croisement de « *l'art (et l'architecture qui conçoit les bâtiments harmonieux), l'économie, la sociologie (la "commodité" et les relations entre les hommes), l'histoire (le temps), la géographie (l'espace urbain et rural), le droit (les règles de contrôle de l'utilisation du sol), et l'ingénierie (les réseaux et les techniques de construction)* ». L'aménagement du territoire regroupe alors une myriade de métiers qui « *n'ont pas été très rapidement définis* » et « *présents en filigrane dans les politiques d'aménagement mais jamais formalisés* » selon les présidentes de l'association. La méconnaissance de ces métiers est renforcée par l'absence d'un Ordre des urbanistes, contrairement aux métiers d'architecte ou de géomètre. Ils se structurent alors souvent dans le cadre associatif.

C'est ainsi qu'est né RUGA, Réseau des urbanistes géographes et aménageurs de Corse, comme l'explique Anne-Laure Nesi : « *On déplorait que dans nos études en urbanisme à Paris on étudiait pas du tout la Corse. On s'est dit qu'on pouvait faire quelque chose pour promouvoir les études territoriales appliquées à la Corse donc on voulait essayer de se réunir pour partager nos connaissances. On a lancé un appel sur Facebook en pensant qu'on ne serait que quelques personnes et finalement il y a eu plus de personnes intéressées par la géographie et l'aménagement du territoire que ce que l'on pensait. On a monté le réseau, pendant un an on était juste une initiative privée sans structuration et depuis octobre dernier on est une association.* »



Régulièrement, le Réseau intervient en milieu scolaire sur l'île pour présenter les métiers de l'aménagement du territoire. Lisa Pupponi (en haut) et Anne-Laure Nesi (en bas) en sont les présidentes.

**L'association permet un recensement des aménageurs** qui ont la possibilité de se retrouver autour de problématiques communes et de créer de l'échange autour de leurs expériences et leurs métiers. Les membres peuvent alors partager les ressources documentaires et universitaires sur la Corse pour enrichir un état de l'art, « *il y avait un enjeu d'actualiser la recherche sur les études territoriales en Corse* » comme l'explique Lisa Pupponi. L'association permet également de partager des offres d'emplois, d'alternance ou de stage pour faciliter l'insertion professionnelle pour les acteurs de l'urbanisme en Corse dans le public ou dans le privé. Le but est également de recenser les différents métiers de l'aménagement du territoire. Le collectif met l'interdisciplinarité des

métiers à l'honneur durant l'organisation de ses tables rondes en croisant les regards autour de l'urbanisme et en croisant les disciplines comme le droit, la réglementation, la géographie, les sciences.

Mais c'est la démarche menée auprès de l'Académie de Corse qui soulève le principal enjeu de l'association : faire connaître les métiers de l'aménagement du territoire et faire (peut-être) naître des vocations. Les acteurs de l'association se rendent alors régulièrement dans les collèges et lycées insulaires pour présenter les métiers de l'aménagement du territoire. Cependant, élèves et étudiants qui souhaitent s'orienter vers ces métiers se retrouvent dans l'impossibilité de poursuivre des études supérieures en Corse. En effet, aucune formation sur l'île ne permet d'étudier l'urbanisme, l'architecture ou encore la géographie, ce qui crée un manque de forces vives pour penser les projets d'aménagement



Contact : [rjugacorsa@gmail.com](mailto:rjugacorsa@gmail.com)  
Sur X (Twitter) : @rugacorse



Ce mardi 23 janvier, lors de la manifestation des agriculteurs à Bastia.

insulaires comme le décrit Lisa Pupponi: « Il y a une crise de la formation sur ces métiers en Corse. On fait face à un vrai manque, très peu de personnes sont formées sur les sujets d'urbanisme. »

**Face à l'absence de formation dans l'île**, les présidentes de RUGA ont étudié l'urbanisme à Paris, l'une à l'Institut de géographie de la Sorbonne et l'autre à l'École d'urbanisme de Paris. Structurer une formation transdisciplinaire autour de l'étude du territoire leur apparaît alors fondamental pour penser les projets de demain. Selon ces jeunes professionnelles, ouvrir une formation de « *géographie transversale* », qui « *joue le rôle de pivot avec les autres domaines des sciences humaines et des métiers de l'aménagement du territoire* », constitue une première solution au problème de formation en Corse.

Le projet d'autonomie de la Corse pourrait exacerber les besoins de l'île en experts et techniciens de l'aménagement, qui apprennent sur le terrain mais sans outil adapté au contexte corse, un problème souligné par les membres du collectif: « *L'aménagement du territoire est le domaine par excellence où l'on a tenté la décentralisation et l'autonomie va être un prolongement de cette logique. On a eu un document révolutionnaire qui est le Padduc, qui était l'un des outils phares pour adapter les lois au contexte corse et avoir déjà une certaine forme d'autonomie. Le défi était d'adapter les lois au contexte du territoire, on est une montagne, on est une île, on a des discontinuités territoriales et on n'a pas bénéficié des mêmes dynamiques d'aménagement que le reste du territoire métropolitain. Aujourd'hui on a du mal à investir les outils qui existent déjà, il faut se demander si on va avoir la main d'œuvre pour penser les outils de demain.* »

Selon les présidentes de l'association, les problèmes rencontrés sur notre territoire sont aujourd'hui identifiés mais l'adaptation et la révision des documents d'urbanisme ainsi que la mise en œuvre de solutions techniques font partie des défis du projet d'autonomie de la Corse. Elles insistent alors sur l'impératif de poser la question de l'urbanisme de manière technique et concrète dans la Corse autonome, et de créer les conditions favorables à la constitution de forces vives dans ce domaine. ■

**Pauline Boutet-Santelli.**

## Salvemmu a nostra agricultura

**L'Europe voit ses agriculteurs vent debout.** En France, en Allemagne, de nombreux blocages ont lieu pour lutter contre des mesures qui, bien que différentes selon les pays, ont vocation à détruire une profession déjà vouée à une mort certaine. Le nombre de suicides augmente chaque année, les coûts de production explosent quand la concurrence mondiale tire les prix vers le bas, et de plus en plus de normes et de contraintes administratives viennent alourdir une profession qui s'apparente de plus en plus à une mission impossible. En Corse, le problème est grave.

L'insularité devrait imposer à Paris et à l'Europe la responsabilité morale d'accompagner la Corse vers une agriculture pleinement ancrée dans notre projet de société. Seulement, aujourd'hui, la production locale ne couvre qu'une infime partie de nos besoins, et, malgré l'installation de plus d'une centaine d'agriculteurs chaque année, la profession s'écroule. Plusieurs problèmes majeurs sont à prendre en compte.

### Premièrement, l'accès au foncier.

Aucun agriculteur ne peut produire sans foncier, et il devient impossible d'en posséder. Les coûts actuels et le phénomène spéculatif, où l'espérance n'est plus de voir sa terre produire pour le bien commun mais bien espérer qu'elle devienne constructible pour vendre à prix d'or, gangrèment notre pays. Et c'est précisément là où la volonté politique doit s'accompagner d'une responsabilisation commune. L'influence politique s'en trouve affaiblie si elle n'est pas accompagnée d'une volonté populaire et d'un engagement de tous les jours. Ensuite, les critères d'attribution de la PAC (politique agricole commune), favorisent depuis trop longtemps maintenant la spéculation et la possession de terres au détriment de la production. La dérive de ce système étant qu'un agriculteur possédant de nombreuses terres sans valoriser sa production sera très fortement aidé. À l'inverse un agriculteur Corse qui produit énormément mais ne possède que peu de terres est laissé à l'abandon. Il faut impérativement changer ces critères européens pour la Corse et accompagner les agriculteurs qui produisent. De plus, le contexte géopoliti-

que et inflationniste touche le monde agricole très fortement, et l'alimentation animale, pour ne citer que cet exemple, atteint des tarifs records.

### Enfin, les mutations environnementales

et le contexte énergétique font subir au monde agricole une transition dans laquelle ils ne sont ni préparés, ni accompagnés. S'il est évident qu'il faille que le secteur agricole, comme l'ensemble de la société, prenne en compte le changement climatique, il ne faut pas que cela soit au détriment de la vie de nos agriculteurs, mais bien pour sauver la vie des générations futures. Sur ce point comme sur les précédents, seul un véritable statut d'autonomie et une volonté forte de construire ce pays nous permettront de sauver ce secteur condamné à une mort certaine, si nous n'imposons pas un changement radical. L'autonomie nous permettra d'apporter des réponses législatives et d'avoir la légitimité démocratique et constitutionnelle nécessaire pour défendre l'agriculture Corse à travers l'Europe, en dépassant les carcans français, et en affirmant notre voix et notre vision. Nous avons des spécificités. Nous avons une volonté ferme et affirmée de produire et de consommer le fruit de notre travail. Nous ne pouvons pas laisser mourir une activité multiséculaire et si spécifique à notre pays, à notre rapport au rural et à la terre. Terra, lingua, pòpulu, ne l'oublions jamais. Un pays qui ne produit pas est un pays mort, è noi simu vivi. Seremu sempre à fianc'à l'agricultori è à prò di a pruduzione lucale. ■

**François Joseph Negroni.**

## Déchets

# Monte, le centre de la discorde

La réunion de présentation du futur centre dit de tri et de valorisation situé sur la commune de Monte, s'est tenu le 18 janvier dans la salle de la maire annexe. Une cinquantaine de personnes, administrés de la commune, défenseurs du projet, associations de défense de l'environnement, journalistes, ou simples citoyens, étaient présentes ce soir-là pour prendre connaissance du projet auprès des représentants du Syvadec et des élus de la commune. Une longue soirée où de vifs échanges ont eu lieu.

Lors de la présentation du futur centre de valorisation et de tri, prévu à l'orée 2026, on peut dire que le centre fait rêver. Mieux, il est présenté comme une aubaine non seulement pour la région, qui pourra venir à bout d'une partie de ses 130.000 tonnes de déchets enfouis par an grâce à ce centre de tri pouvant en traiter 98.000 tonnes, soit la majorité des déchets de Haute-Corse, mais également pour la commune. Tout est pensé en termes d'efficacité et d'adaptation au territoire : une chaîne de tri millimétrée, comprenant des secteurs dédiés aux matériaux organiques, au bois, aux matériaux habituellement non-recyclables, qui sera entièrement recouverte pour éviter tout désagrément concernant les odeurs et les fuites, obligation car situé à côté de l'aéroport international de Poretta. Ce centre doit être l'un des maillons de la chaîne qui permettra à la Corse de rentrer dans les clous de réglementation européenne, à savoir limiter l'enfouissement à 10% d'ici à 2035 (contre 60% aujourd'hui) et amener le taux de tri dans la population à 60% d'ici à 2030 (celui-ci étant estimé être entre 29 et 40% actuellement). Coût total de l'opération : 68 millions d'euros, pris en charge à 80% par l'État par le biais du PTIC et de l'Ademe. C'est toute la mise en place du projet qui a été présenté ce soir-là par Don Georges Gianni, Président du Syvadec, et Jean-François Mattei, maire de Monte et Vice-Président du Syvadec.

**Des collectifs, comme Corsica Pulita**, créé dans l'objectif de faire reculer l'exécutif sur la mise en place du plan déchets de la Collectivité de Corse, Zeru Frazu ou encore Eculugia Sulidaria étaient présents ce 18 janvier. Les militants écologistes étaient venus ce soir-là pour souligner les nombreux manquements et contradictions des centres de tri. Parmi les sujets brûlants, la filière Combustibles Solides de Récupération



(CSR), destinés à être envoyés sur le continent, dont les fumées lors de la fabrication seront totalement dépolluées d'après les porteurs du projet. « Ils ont quand même réussi à inventer les fumées qui ne font pas de rejets toxiques, c'est du génie ! » ironise Jérôme Mondoloni, venu représenter le collectif Corsica Pulita. En effet, la fabrication des CSR nécessite une grande énergie, mais c'est avant tout la pollution aux fumées toxiques (Résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères) qui sont pointées, ainsi que les mâchefers (un résidu de la combustion du charbon).

Accompagné, entre autres, de Jean-Toussaint Plasenzotti, fondateur du collectif anti-mafia Massimu Susini, le militant a été l'une des voix de la contradiction ce soir-là. Avec les aspects techniques sur le centre, c'est le sujet beaucoup plus délicat des intérêts privés auxquels est lié le projet qui est soulevé par J.T. Plasenzotti. « Le traitement va être en partie privé, pendant 8 à 10 ans sur l'exploitation du site. Comment le Syvadec va garantir qu'une emprise mafieuse n'aura pas lieu sur le projet ? » et la réponse : « il y a des marchés qui sont bien plus sales ! [...] Personnellement, je n'ai jamais reçu de pressions » déclare J.F. Mattei.

« Pour penser que des mafieux ne vont pas s'intéresser à un marché à 248 millions d'euros, il faut vivre sur Mars ! » rétorque J. Mondoloni, dont l'affirmation rappelle que le marché des déchets est le marché plébiscité par les groupes mafieux en Corse.

**L'un des soutiens affichés de ce centre**, représenté par François Filoni et Nathaly Antona, est le Rassemblement National. « Nous sommes venus apporter notre soutien au projet qui doit faciliter la vie des corses » assène cette dernière. « Les gens qui travaillent et ont des enfants, ne peuvent pas trier le soir ! Et les cancers apparaissent dans la nature également. »

**Au-delà de l'installation de ce centre de tri**, c'est la feuille de route générale du plan déchet qui est critiquée. En effet, quasiment aucune incitation globale à la réduction à la source, au tri en porte-à-porte, et à l'éducation des citoyens pour un avenir plus durable. « À 95%, le projet va se faire, affirme Jean-François Mattei, [...] et il a intérêt à se faire. »

Rappelons que ces centres, longtemps appelés « usines de tri mécano-biologique » sont fortement décriées au point que la loi de Transition énergétique les a qualifiées de « non pertinentes ». Du fait de la difficulté à les rentabiliser, de la nécessité d'une course à toujours plus de déchets à traiter pour compenser leur coût exorbitant, des CSR contenant énormément de particules plastiques et autres composants polluants, et surtout de l'incitation à se détourner de la vraie solution pour le traitement des déchets : le tri.

Zero Waste France a enquêté sur lesdits Centres de tri et de valorisation énergétique. Selon l'ONG représenté en Corse par le Collectif Zeru Frazu, « le moins que l'on puisse dire, c'est que le recyclage ne sort toujours pas gagnant. Aujourd'hui les tentatives de légitimation de cette technologie passent avant tout par la production de combustibles solides de récupération, des déchets broyés et séchés destinés à l'incinération ». Un centre donc qui ne dit pas son nom sur ce qu'il est réellement : un incinérateur, potentiellement polluant, véritable retour en arrière pour la Corse ! ■

**Léa Ferrandi.**



**Heureux mais lucide**, Max Simeoni au lendemain de l'élection territoriale qui a vu l'accession aux responsabilités des nationalistes pour la première fois après Pasquale Paoli... Lucide sur le problème du jacobinisme. Encore une leçon politique dans cet éditorial du 24 décembre 2015.

## Aiò ch'hè ora?

par Max Simeoni



Une douce musique au premier tour... au second, une fanfare harmonique et nos cœurs battant la chamade. Era ora! Pour les anciens, l'ampleur des résultats qui surprend et d'un coup la sérénité après un combat de toute une vie. De

leur idéal, beaucoup de jeunes s'en sont emparés. Le vieux système sclérosé, toujours en place, est déclaré obsolète par le suffrage universel. Les vieux partis, plus ou moins durs et purs «républicains» concèdent la veille que des «réformes» sont souhaitables. Sans enthousiasme, à la CTC, ils ont voté le Padduc. Ils devront finir par admettre que c'est le centralisme jacobin de la République qui doit disparaître. C'est le préalable à la survie du peuple corse, c'est une urgence historique.

**Il y a 50 ans déjà**, les causes, les mécanismes ont été définis. Des propositions étaient avancées. Le manifeste du CEDIC dès 1964 en fait foi. Il suffit de le lire. Il parlait d'ethnie corse au sens de la définition du Petit Larousse. Ce terme a été diabolisé par la suite par les idéologues jacobins. Les mouvements revendicatifs et l'opinion insulaire n'étaient pas prêts à remettre en question le système de la République française. Souvent dans la rue, souvent en colère, ils criaient qu'ils ne voulaient pas être les enfants abandonnés du foyer républicain.

Les premiers «natis» sans prise sur le pouvoir central, n'avaient que la possibilité de s'attaquer à sa poulie de transmission inconsciente d'une politique de génocide à laquelle elle contribuait. Elle croyait en la générosité de cet État républicain qui lui donnait les moyens de tenir ses électeurs et de les aliéner pour ainsi dire. L'ARC soutient toutes les luttes revendicatives sur le terrain pour faire comprendre que la solution ne pouvait qu'être globale. En 1973, l'ARC participe à la réunion qui rédige un manifeste autonomiste *A chjama di u*

*Castellare*, avec le FRC, PCP et Terra Corsa. Un an avant Aleria, en 1974, elle publie *Autonomia* que l'UPC réactualisera en 1991 avec la proposition d'une autonomie complète. Nos élus devraient lire ces documents pour bien mesurer le chemin qui reste à faire.

**Dans le débat sur l'autonomie**, l'ARC et l'UPC mettent l'accent sur la notion de peuple corse, vocable qui était utilisé «à stonde» par les uns ou les autres. La reconnaissance du peuple corse entraîne celle des droits imprescriptibles des droits de l'Homme et des peuples. Dès 1971, lors de l'affaire de l'*Hudson Institute*, l'ARC avait pu mesurer à quel point le pouvoir central était prêt à utiliser tous les moyens pour étouffer toute velléité de reconnaissance du peuple corse. Il était dès lors prêt à affronter l'État, y compris ses barbouzes. Mais inlassablement il saisissait toutes les occasions d'un début de dialogue. En 1968, avant les élections législatives, une réunion de tous les candidats qui admettent le principe de l'autonomie de gestion. Avec le mouvement du 30 mai 1968, la «Table ronde de Corte» où tous les parlementaires réclament par communiqué une région à statut particulier. En octobre 1969, avec 40 organisations socioprofessionnelles, une première réunion des états généraux. En 1971, avec les partis politiques elle contre le Schéma d'Aménagement, le Conseil général apporte 27 amendements. Ces quelques évocations de la période des 10 premières années, juste avant Aleria, montre que les choix ont été vite définis puis approfondis et consolidés par les luttes constantes sur le terrain. La seule et grande difficulté a porté sur la différence du choix des moyens de lutte: violence clandestine ou cheminement démocratique. L'Histoire demain fera la part de l'apport des deux options. Le FLNC ayant arrêté la lutte armée depuis un an, rien ne peut s'opposer à ce que les indépendantistes proposent au peuple leur solution.

Toute idée peut faire partie d'un débat démocratique, soumise à la volonté populaire, selon le principe du peuple souverain, qui peut répondre oui ou non. Il n'empêche que désormais les deux,

autonomistes et indépendantistes, peuvent œuvrer ensemble pour l'essentiel des intérêts du peuple corse qui reste l'arbitre. Il est clair que rien ne peut lui être imposé par la force ou par manœuvre. Il est clair aussi que si l'État français continue à s'obstiner à nier le peuple corse, ou monnayer ses droits en monnaies de singes, il portera seul, sans excuse, la responsabilité des conséquences.

Le dialogue sera toujours de rigueur. Avec tous les Corses qui portent la Corse dans le cœur, au-delà même des heurts politiques. La menace qui pèse sur le peuple corse s'aggrave et devient plus perceptible pour tous, sauf pour quelques-uns qui sont prêts à vendre la Corse. Un peuple a ses défaillants, il n'est pas fait que de Saints. Notre avantage moral est énorme malgré nos limites humaines car nous sommes des défenseurs d'une cause de justice et non des agresseurs.

**La faute de la République jacobine** est de nous obliger à être Corse ou Français. Si elle persiste, le choix est vite fait. Il est loin le temps où les chants corses étaient considérés comme attentatoires à l'ordre public et qu'on voulait les interdire. Ils chantent la Corse dans le monde entier. On est cependant encore sur le Continent à crier au scandale de l'usage de la langue corse dans une enceinte démocratique, la CTC, malgré le vote de la coofficialité. Nos symboles partagés font peur à ce point! Ils sont souvent utilisés comme des serpillères dans les luttes franco-françaises dans des postures de «plus jacobin que moi tu meurs». *U troppu stroppia* et ridiculise. Mais le virus jacobin reste mortifère. Il est chronique et comme le Sida s'en prend à nos défenses naturelles. Le dialogue démocratique peut l'éradiquer. Dans tout système, il y a des hommes des individus qui comprennent. De Gaulle et sa réforme du Sénat et de la décentralisation, Rocard ou Joxe et même Alexandre Sanguinetti qui pensait finalement qu'on pouvait envisager un statut genre TOM pour l'île. Mais la force d'émancipation réside dans notre peuple. Capu chjaru è forza pè i nostri eletti. Bon Natale, crede in Ghjesù forse, ma micca à u Babbu Natale. ■

Élections européennes

# Régions & Peuples Solidaires désigne ses candidats



Après avoir entériné fin novembre son « programme pour la construction d'une Europe fédérale des régions », la Fédération Régions & Peuples Solidaires dans laquelle siège notamment pour la Corse les partis Femu a Corsica et PNC, vient de désigner ses candidats têtes de liste pour l'élection européenne de juin prochain. Il s'agit de sa députée sortante\* Lydie Massard, élue de l'Union Démocratique Bretonne, et de l'alsacien Maxence Helfrich, vice-président des jeunes de l'Alliance Libre Européenne et membre de la direction d'Unser Land, parti autonomiste alsacien. S'ils sont élus, ils seront appelés à siéger au sein du groupe Verts-ALE dans la continuité du mandat de François Alfonsi. Reste à savoir sur quelle liste R&PS pourra mener campagne. Nous en saurons plus au terme des négociations qui se déroulent en ce moment avec les partenaires historiques que sont les Verts, et d'autres partenaires potentiels en relation avec le groupe Liot à l'Assemblée nationale. • Député sortant, rappelant les valeurs portées par R&PS qu'il préside, François Alfonsi, répondait ce 18 janvier 2024 aux questions de Laetitia Pietri sur RCF Corsica.

## Quelles sont les valeurs que votre mouvement défend pour l'Europe ?

Régions & Peuples Solidaires est une fédération de partis autonomistes et régionalistes qui au sein de l'État français sont présents en Bretagne, en Corse, en Occitanie, en Catalogne, au Pays Basque, en Alsace, en Savoie. Elle est construite bien sûr sur un message pro-européen et d'une Europe fédérale qui fasse la place à tous les peuples qui œuvrent pour une reconnaissance constitutionnelle et pour l'autonomie. Voilà sa philosophie, et ce que nous portons au sein de ce groupe que nous formons avec les Verts, et où nous siégeons en tant que députés de l'Alliance Libre Européenne puisqu'il y a des députés catalans, écossais et de Galice qui sont présents dans ce groupe. Nous portons évidemment le même combat au niveau de l'Europe, qui est la reconnaissance des peuples des Nations sans États.

### Et pour la Corse que défendez-vous et que peut permettre l'Europe ?

Pour la Corse c'est une représentation dans une instance qui est le Parlement européen qui est un lieu d'élaboration des politiques. Il est toujours important d'être présent quand les politiques s'élaborent plutôt que d'attendre qu'elles soient votées par d'autres et qu'elles s'appliquent plus ou moins bien à la situation qui est la vôtre. La deuxième chose c'est que ça permet aussi d'avancer des priorités. Pour ma part, j'ai été très présent sur le dossier des langues régionales et minoritaires, sur



Retrouvez toutes les infos de la campagne des Européennes sur le site de la Fédération R&PS : [www.federation-rps.org](http://www.federation-rps.org)

le dossier des îles où nous avons fait voter le parlement de façon très majoritaire en faveur d'un statut des îles, sur le dossier de la Méditerranée où j'ai fait voter un rapport en faveur d'une stratégie macro-régionale en Méditerranée, qui coordonne toutes les politiques concernées. C'est un endroit où à la fois dans chaque loi qui se présente, on essaie de faire valoir les intérêts du territoire d'où l'on vient et qui, sur des lois générales, essaie de faire avancer l'Europe sur des lignes politiques favorables au contexte insulaire ou méditerranéen et aux peuples minoritaires.

### Quel regard portez-vous sur le Parlement européen et son fonctionnement. Il est parfois décrié avec un manque de démocratie par exemple ?

Non, je pense que c'est quand même une structure très démocratique. Evidemment il y a des grands groupes, c'est un parlement élu à la proportionnelle, la politique ne s'y déroule pas

comme à l'Assemblée nationale avec des votes majoritaires ou des 49-3, c'est-à-dire avec des décisions qui sont un peu brutales. Ici la décision est forcément le fruit d'un consensus et se construisent sans brutalité, avec beaucoup d'échanges, beaucoup de dialogue, beaucoup de temps passé pour rechercher ce consensus. Cela permet aussi bien sûr de renforcer la cohésion de l'Europe puisque c'est l'espace où Polonais, Portugais, Grecs et Corses sont ensemble pour essayer de réfléchir à l'avenir de l'Europe. C'est une institution respectable, il n'y a qu'à voir à chaque fois que dans le monde quelqu'un se dresse contre une dictature, il s'adresse au Parlement européen où il cherche à la fois des soutiens, une caisse de résonance, et une tribune pour se faire connaître. ■

\* Lydie Massard siège depuis quelques semaines au Parlement européen depuis l'élection au Sénat de Yannick Jadot et sa démission automatique.



[www.arritti.corsica](http://www.arritti.corsica)

**Paule VILLANOVA & Maria SINIBALDI**  
Notaires Associées - Résidence U Principiu -  
9 Avenue Baron Mariani - 20250 CORTE  
Tél. 04.95.45.25.50 - Fax. 04.95.45.25.59  
office.villanova-sinibaldi@notaires.fr

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL**  
- DELAI D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil**  
**Article 1378-1 Code de procédure civile**  
**Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 15 juillet 2022, Monsieur Maurice Léon Edouard LEJUSTE, en son vivant retraité, veuf de Madame Julie FALCONETTI, demeurant à MOLTIFAO (20218) 29 lotissement communal. Né à RECQUIGNIES (59245) le 9 novembre 1928. Décédé à MOLTIFAO (20218), le 17 avril 2023.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Paule VILLANOVA, Notaire associé de la société civile Professionnelle « M<sup>es</sup> Paule VILLANOVA et Maria SINIBALDI, notaires, associés d'une société civile professionnelle, titulaire d'un office notarial en la résidence de CORTE (20250), 9 Avenue Baron Mariani », le 22 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Paule VILLANOVA, notaire à CORTE 20250, référence CRPCEN : 20047, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BASTIA de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**FIN DE LOCATON-GERANCE**

La location-gérance consentie par la SARL BIANC' & NERU PROD, inscrite au RCS de BASTIA sous le numéro 522 852 417, dont le siège social est fixé Lotissement Castellaccio, BP 45 Route de Bastia 20220 MONTICELLO, représentée par Mr Patrick DANESI, gérant ; propriétaire du fonds de commerce de vente au détail de textile exploité sous l'enseigne SASU G DISTRIB, inscrite au RCS d'AJACCIO sous le numéro 883 289 373, dont le siège social est sis lieu-dit Batroni 20167 SARROLA-CARCOPINO, représentée par Mr Marvin GOREEBA ; suivant acte sous seing privé du 1<sup>er</sup> Mars 2023 d'un fonds de commerce de vente de textile sis 42, Rue Cardinal Fesch 20000 AJACCIO a pris fin le 31 Décembre 2023.

**AS SUD IMMOBILIER**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 1 000 EUROS**  
**SIEGE SOCIAL : 21 RUE SAINT DOMINIQUE 20169 BONIFACIO**  
**SIEGE DE LIQUIDATION : 21 RUE SAINT DOMINIQUE. 20169 BONIFACIO 798 051 470 RCS AJACCIO**

Aux termes d'une décision en date du 18 janvier 2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Aurélie SPANO, demeurant à Bonifacio (20169), Quartier Bancarello, associée unique, exercera les fonctions de liquidatrice pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à Bonifacio (20169), au 21 Rue Saint Dominique. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d' Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

**Pour avis. La Liquidatrice**

**GP #2 RACING**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**  
**AU CAPITAL DE 54 000 EUROS**  
**PORTE A 109 000 EUROS**  
**SIEGE SOCIAL : LIEUDIT BOCCARELLA**  
**20131 PIANOTTOLI-CALDARELLO**  
**830 777 181 RCS AJACCIO**

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 décembre 2023,

Du certificat délivré le 31 décembre 2023 par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,

Du procès-verbal des décisions du Président du 31 décembre 2023 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 55 000 euros par émission de 55 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 54 000 euros à 109.000 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à Cinquante-quatre mille euros (54 000 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à Cent-neuf mille euros (109 000 euros).

**Pour avis. Le Président**

# ANNONCES LÉGALES

Pour vos annonces légales :  
arritti2@wanadoo.fr

# Publicità

**Vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire dans ARRITTI, contactez Ange Giovannini au 06 81 54 73 98 ou par mél arritti2@wanadoo.fr - Vous pouvez aussi envoyer un message via notre site internet [www.arritti.corsica](http://www.arritti.corsica)**

## ARRITTI

# Abbunàtevi !

### Abbonamentu

### ARRITTI

**Pigliu un abbonamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €**

- Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI.
- Eccu un sustegnu in più di .....€
- Primu abbonamentu
- Riabbonamentu

Casata, Nome (nom, prénom) : .....

Indirizzu (adresse) : .....

Telèfonu (téléphone) : .....

Mel : .....

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia  
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - [www.arritti.corsica](http://www.arritti.corsica)



**agIR  
PLUS**

## SOLUTION CHAUFFAGE BOIS

Bénéficiez d'une Prime économies  
d'énergie jusqu'à **1 500€**

## FAITES CONFIANCE AUX ENTREPRISES PARTENAIRES AGIR PLUS

Calculez votre Prime économies d'énergie sur  
[corse.edf.fr/agirplus/](http://corse.edf.fr/agirplus/) et demandez un devis à une  
entreprise Agir Plus labellisée RGE.



RETROUVEZ TOUTES  
NOS SOLUTIONS AGIR PLUS SUR :  
[corse.edf.fr/agirplus/](http://corse.edf.fr/agirplus/)